



Dossier de presse

L'ordination de Tony Montesin, diacre permanent.

« Et moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert » Luc.22,27

Sommaire :

- **Le communiqué**
- **Le parcours de Tony Montesin**
- **Les moments forts de la célébration d'ordination**
- **La formation au diaconat**
- **Le diaconat dans le diocèse d'Autun**
- **Le diaconat en France**

1

Le communiqué

Monseigneur Benoît Rivière, Evêque d'Autun, ordonnera diacre permanent pour la Saône-et-Loire, Tony Montesin samedi 21 octobre 2017 à 16h en l'église de Saint-Marcel. Il rejoindra ainsi les 31 diacres permanents du diocèse d'Autun. Tony aime rappeler que « le diacre est à la charnière entre l'Eglise et le monde ».

Marié, père deux enfants, Tony Montesin est professeur des universités à l'université de Bourgogne. Il a reçu cet appel de l'Eglise vers le diaconat permanent il y a quelques années. Avec son épouse Vilma, il a suivi une formation spécifique approfondie durant plusieurs années.

Le mot « diacre » vient du grec « diaconos » qui signifie « serviteur ». Le service est au cœur de la mission du diacre. En France métropolitaine, plus de 2650 diacres permanents exercent leur ministère au service de la Charité, de la Parole et de la Liturgie.

La célébration d'ordination, préparée activement autour du curé de la paroisse Saint Marcel, le Père Jean-Pierre Riffaut, par les équipes paroissiales et les équipes scouts, comportera des moments forts et signifiants. C'est un véritable événement liturgique diocésain ouvert à tous en Saône-et-Loire. Chacun peut se joindre à Tony Montesin et sa famille par l'union de prière.

Le parcours de Tony Montesin

Né en 1962 au sein d'une famille d'origine italienne en Meurthe-et-Moselle, il se marie en 1985 avec Vilma. Ils ont deux enfants, Rémi et Caroline. Tony soutient sa thèse de doctorat scientifique en 1991 et devient l'année suivante Maître de Conférences à l'IUT de Chalon-sur-Saône dont il deviendra le directeur en 2004. Puis, en 2005, professeur des universités à l'université de Dijon.

Sur le plan de l'Eglise, il est engagé dans le scoutisme et redécouvre sa foi auprès de son épouse lorsqu'ils cheminent ensemble autour de la figure de Saint François de Sales. L'appel par le père Dominique Oudot est déterminant pour le diaconat. Il suivra ensuite l'année de discernement et la formation, comme les autres diacres. Sa vie est riche de recherches, scientifiques et spirituelles, de prière quotidienne, de soif de répondre au chemin que propose le Christ Serviteur.



Tony raconte son chemin vers le diaconat permanent

« Tout a commencé le 30 juin 2012 à l'occasion de la grande fête du centenaire des Scouts et Guides de France, qui s'est déroulée au château du Breuil. Quelques averses se sont manifestées durant l'après midi de ce samedi et les marabouts disposés dans le parc nous ont permis de nous abriter. A l'occasion de l'une d'elle, je me suis retrouvé au côté de Dominique OUDOT, aumônier des scouts pour le territoire Bourgogne-Sud (Nièvre et Saône et Loire). Parmi les représentants des Scouts pour la Région Grand-Est figurait un diacre. Je l'observais alors que, vêtu de son aube, il traversait le parc du château pour s'abriter. Une question m'a effleuré l'esprit. Je la soumets à Dominique : « comment devient-on diacre ? ». Son regard s'est soudain éclairé et il me fit cette réponse à laquelle je ne m'attendais pas du tout : « Si tu veux le savoir, le mieux c'est de se lancer... Un groupe de discernement se constitue actuellement dans le diocèse et 2 couples déjà sont partants, mais il en faut 3 pour pouvoir commencer dans de bonnes conditions. Tu verras, ça ne t'engage à rien et tu pourras décider après 1 an si tu veux aller plus loin. Mais, attention, ton épouse doit être également partante et vous suivrez toutes les réunions ensemble».

L'année de discernement aura été riche en émotions. 10 journées avec le prêtre accompagnateur du diocèse, nous ont permis de redécouvrir l'Evangile de Marc et d'observer au combien il nous rejoint dans notre vie quotidienne. De ces rencontres je retiendrai les nombreux témoignages de diacres qui sont venu nous partager l'expérience de leur engagement dans notre Eglise. Ils nous ont expliqué comment le diacre est la fois serviteur de la Charité, de la Liturgie et de la Parole. A ce titre, il célèbre les baptêmes, les mariages, les funérailles et commente l'Evangile. Il est directement rattaché à l'Evêque qui lui confie une mission dans le diocèse. Cette année aura résonné comme un véritable appel et j'ai souhaité, avec mon épouse, aller plus loin...

Quatre années de formation s'en sont suivies, de septembre 2013 à juin 2017, marquées par des temps où nous étions regroupés à l'échelle de la Région Bourgogne (chaque année une semaine complète et 4 WE) et des temps à l'échelle du diocèse (5 jours chaque année). Au cours de ces rencontres des professeurs des séminaires de Lyon, Paris et Orléans se sont succédés pour nous apporter les fondamentaux en Théologie, Christologie, Liturgie, Exégèse, Morale, Droit Canon, Ecritures Saintes, Patristique, Anthropologie. Nous avons eu, durant ces 4 années, la chance extraordinaire de recevoir des enseignements de grande qualité. Ils nous ont permis de redécouvrir la Bible, depuis la Genèse jusqu'aux Evangiles, ainsi que l'histoire du Christianisme et de l'Eglise Catholique, d'un point de vue à la fois historique et spirituel. »

Les moments forts de la célébration d'ordination

- l'appel et la présentation de l'ordinand

- le prêtre délégué : *Que celui qui va être ordonné diacre s'avance.*
- l'ordinand répond : « me voici » et s'avance, avec son épouse, vers l'évêque qu'il salue en s'inclinant.
- le prêtre délégué : *La sainte Église, notre Mère, vous présente notre frère Tony et demande que vous l'ordonniez pour la charge du diaconat.*
- l'évêque : *Savez-vous s'il a les aptitudes requises ?*
- Il va être présenté par son équipe d'accompagnement
- le prêtre délégué : *Le peuple chrétien a été consulté, et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis. Aussi j'atteste qu'il a été jugé digne d'être ordonné.*

- l'acceptation de l'épouse de l'ordinand

- l'évêque : *L'Église me demande d'ordonner diacre votre mari. Acceptez-vous tout ce que le diaconat qu'il va recevoir apportera de nouveauté dans votre couple et votre vie de famille ?*
- l'épouse : *Oui, je l'accepte.*

- l'engagement de l'ordinand

Dialogue avec l'Évêque,

Puis : l'ordinand s'agenouille devant lui et joint ses mains entre celles de l'évêque.

- La prosternation de l'ordinand

L'ordinand se prosterne face à l'autel

- Les litanies des Saints
- L'imposition des mains et la prière d'ordination
- La remise de l'étole diaconale et de la dalmatique
- La remise de l'Évangélaire
- Le baiser fraternel donné au nouveau diacre par l'évêque, et par les autres diacres pour manifester qu'ils sont membres du même ordre.

La formation au diaconat

I. Les interpellations

Il s'agit d'invitations personnelles (après petit discernement préalable) adressées à des hommes pour entreprendre une « Année de recherche et discernement » afin de réfléchir avec d'autres à un éventuel chemin vers le diaconat. Le « bureau du diaconat » se préoccupe de susciter dans les paroisses, doyennés, mouvements et services de l'Église diocésaine le souci d'interpeller des hommes pour des besoins missionnaires. C'est grâce à ces interpellations que le diaconat se développe dans le diocèse.

II. Le groupe de recherche et de discernement

Dix rencontres diocésaines d'une journée par mois, en couple pour les hommes mariés.

Il s'agit d'offrir à ceux qui ont accepté cette recherche des moyens pour :

- Enraciner leur démarche dans **une relation personnelle avec le Christ**, personnellement par la prière personnelle à partir de l'Évangile et de sa vie, et l'accompagnement spirituel et

ensemble par la prière en commun, la relecture de vie et le partage spirituel, la lecture d'évangile (un parcours dans Marc chapitres 1 à 8), la célébration de l'eucharistie.

- Nourrir leur réflexion par :
- Un **enseignement** donnant des repères sur le mystère de l'Église, sa mission, la vocation baptismale, les ministères, le diaconat... (et lecture de *Lumen Gentium* n°1-42), le diaconat dans l'histoire (larges extraits de : Commission théologique internationale, *Le diaconat, évolution et perspectives*, 2002),
- La **rencontre et le témoignage** de plusieurs diacres du diocèse et leurs épouses, reprenant des aspects du diaconat : ministre ordonné, serviteur de la charité, au service de la mission, dans l'Église diocésaine avec d'autres acteurs, mariage famille et diaconat (cf. Les évêques de France, Lourdes 1995).
- Donner **des moyens de discernement** inspirés de la tradition ignatienne : contempler le Christ dans l'Écriture, prier avec sa vie, relire sa vie pour y lire Dieu, prendre une décision selon Dieu. À la fin, chacun relit son chemin. Discernement de part et d'autre, et accord de l'évêque pour l'entrée en formation fondamentale.

III. La formation fondamentale

a) *En province* : **formation théologique** de 240 h sur quatre ans, une session de 5 jours et trois week-end par an. Les épouses sont systématiquement conviées.

Contenu : Écriture Sainte, liturgie, théologie fondamentale et dogmatique, anthropologie, morale fondamentale et sectorielle, sacramentaire, histoire de l'Église, doctrine sociale, droit canon (paroisse, mariage), spiritualité...

Prière de laudes et vêpres et célébration de l'eucharistie.

b) *En diocèse* : quatre ou cinq journées annuelles entre les week-ends de province :

Formation spirituelle : prière de l'office, relecture de vie, lecture d'évangile, célébration de l'eucharistie.

Formation pastorale : implication spirituelle et pastorale des enseignements reçus en province.

Lecture de passages de *Dei Verbum*, *Gaudium et Spes*,... Réflexion et partage sur :

Recevoir et vivre la Parole de Dieu dans notre vie. Nos lieux de vie, lieux de mission. La diaconie de l'Église. La place du diacre dans la liturgie. L'homélie. Préparer et célébrer baptêmes, mariages, funérailles,...

Discernement : Dès la 2^e année, une équipe d'accompagnement aide le candidat à mûrir sa vocation.

3^e année : Dossier de discernement. Admission parmi les candidats. Institution au lectorat et acolytat. Ordination.

IV. La formation fondamentale complémentaire

Deux week-ends en province sur deux ans. Soirées de reprise pastorale.

Entrée dans la formation permanente des diacres.

V. La formation permanente des diacres

En province, une recollection annuelle.

En diocèse : une journée annuelle de rencontre et formation avec l'évêque.

Un week-end de retraite et/ou un ou deux jours de rencontre du groupe diocésain (prière de l'office, partage d'évangile, travail sur un texte théologique ou pastoral, ou enseignement d'un intervenant extérieur...)

Participation individuelle à d'autres formations proposées dans le diocèse par ailleurs.

Trois *groupes de proximité géographique* : soirée trimestrielle de prière, partage, échange d'expérience...

Le diaconat dans le diocèse d'Autun

31 diacres permanents actuellement dans le diocèse.

Dont :

11 ont été ordonnés par Monseigneur Armand le BOURGEOIS (1981-87)

21 par Monseigneur Raymond SEGUY (1988-2005)

Et 14 par Monseigneur Benoît RIVIERE (depuis 2006)

Soit : 46 ordonnés dans le diocèse D'AUTUN

Et 4 ordonnés dans un autre diocèse.

Certains diacres sont décédés et d'autres sont retirés ou partis dans un autre diocèse.

Ils sont actuellement tous mariés, pour moitié environ retraités et moitié en activité professionnelle très diversifiée : dentiste, ingénieur, médecin, aumônier d'hôpital, aumônier des gens du voyage, président du secours catholique, avocat, entretien espace vert, commerce rural, cadre de banque, assistant social, cadre responsable de production, infirmier, agriculteur, technicien de production.

Le diaconat en France

En France métropolitaine, plus de 2650 diacres permanents exercent leur ministère au service de la Charité, de la Parole et de la Liturgie. Le mot « diacre » vient du grec « diaconos » qui signifie « serviteur ». Le service est au cœur de la mission du diacre.

Ces hommes, mariés, célibataires, veufs, en activité professionnelle ou la retraite ont été ordonnés diacres par l'imposition des mains de leur évêque. Tous donnent une visibilité sur une réalité de plus en plus incontournable de l'Église catholique. L'homme qui a reçu l'ordination diaconale est diacre dans toute sa vie et pour toute la vie.

Le diacre est :

- serviteur de la Parole
- serviteur de la Liturgie
- serviteur de la Charité

Le diaconat permanent se différencie du diaconat en vue du sacerdoce. En effet, s'il s'agit du même sacrement, les modalités d'appel, de formation et d'exercice du ministère diaconal ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi les diocèses se sont dotés d'instances propres à porter le diaconat permanent.

Plus d'informations sur le site du diaconat permanent en France : <http://diaconat.catholique.fr>